

Céret, le 20/09/2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Lundi 27 Septembre 2021 A 19h - Salle polyvalente à VIVES

ORDRE DU JOUR :

Adoption du compte rendu de la séance du 22/07/2021

1/ INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1/1- Rapport d'activités : présentation des actions menées en 2020

1/2 – Pacte de gouvernance

2/ FINANCES

2/1- Maison de l'Eau et de l'Environnement Commune de Le Boulou : modification du plan de financement au titre du FEDER

3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3/1 – Affaires foncières – PAE En Cavallès à Le Boulou. Cession du lot N° 20, parcelle AD 124 SCI JCB66

3/2 – Pépinière VALL UP – Demande de subvention au titre de l'appel projet entrepreneuriat 2022-2024 de la Région

3/3 – Office du Tourisme Intercommunal du Vallespir – Révision de la tarification 2021 et création d'une nouvelle tarification

4/ DEVELOPPEMENT DURABLE

4/1 – Véloroute voie verte : convention d'aménagement pour la véloroute voie verte

5- ENVIRONNEMENT

5/1 - SYDETOM : approbation de la modification des statuts pour la mise en place de la tarification par flux

6- ENFANCE JEUNESSE

6/1 - Appel à Projet Jeunesse « Eté Culturel » : Modification du plan de financement demande de subventions auprès de la DRAC.

6/2 – Service périscolaire intercommunal : approbation des conventions de partenariats avec les associations.

.../...

7/ PERSONNEL

7/1 – Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

8/ MARCHES PUBLICS

8/1- Participation au groupement de commandes fermé d'utilisateurs pour le développement numérique : approbation de la convention

9/ COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

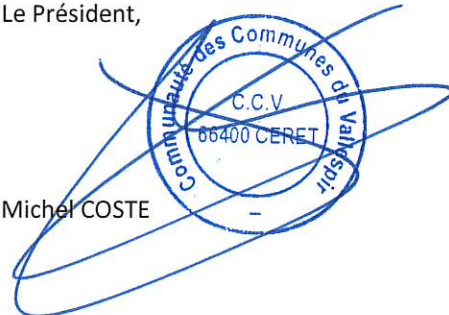
10/ AFFAIRES DIVERSES

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Cher Collègue, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Michel COSTE



En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Collectivité et publiée sur les sites Internet de la Communauté de communes du Vallespir et de ses communes membres.